

PARTIE 1.

Oh ! Tu as un beau potager, Mamie Bi !

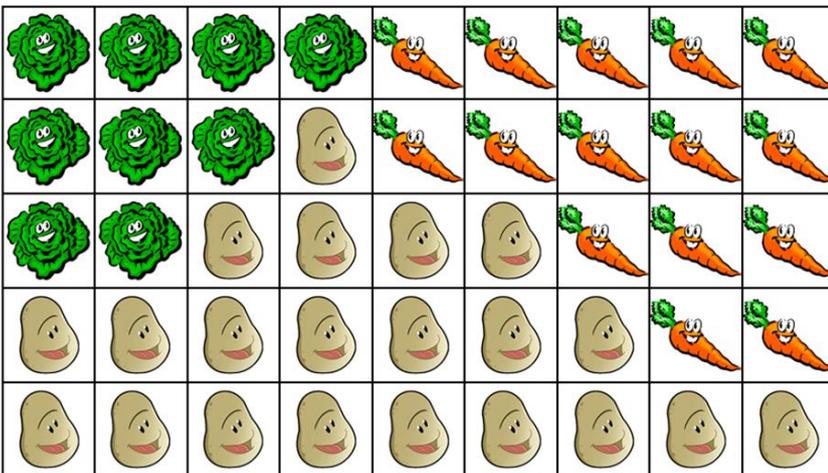
Dis-moi, mon Poussinou :
quelle proportion du
potager représente chacun
des légumes ?

Donne le résultat sous la forme d'une fraction.

Il **ÉTAIT** beau... Mais je n'ai pas de chance...

Ben pourquoi Mamie ?

Les limaces ont
mangé $\frac{1}{3}$ de
mes salades.



Les mouches de la carotte
ont pondu leurs œufs dans
 $\frac{2}{5}$ de mes carottes.

Barre, au fur et à mesure, les légumes que Mamie Bi ne pourra pas récolter sur la feuille fournie (voir annexe 6).

$\frac{3}{7}$ de mes pommes de terre
ont attrapé le mildiou^(*).

(*) Maladie des plantes due à des champignons.

Mais tu es
maudite, Mamie !!!

Attends, c'est pas fini : M. GRIPSOU,
le voisin radin, a volé $\frac{1}{4}$ des pommes
de terre restantes.

Oohhh !!!

Alors... Quelle proportion de
salades reste-t-il par rapport aux
légumes sains et non volés ?

Idem^(**) pour les carottes ?

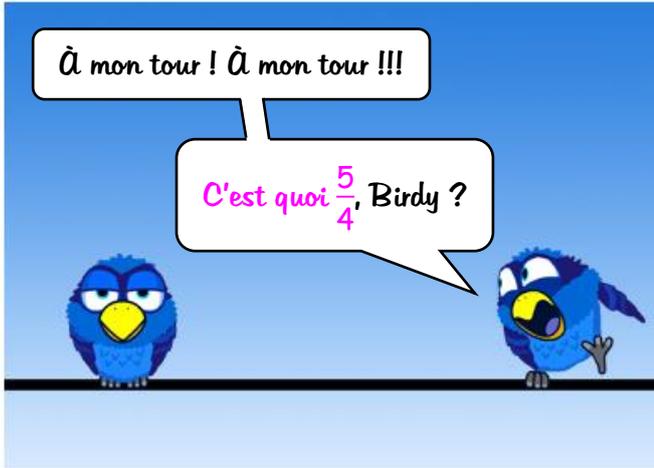
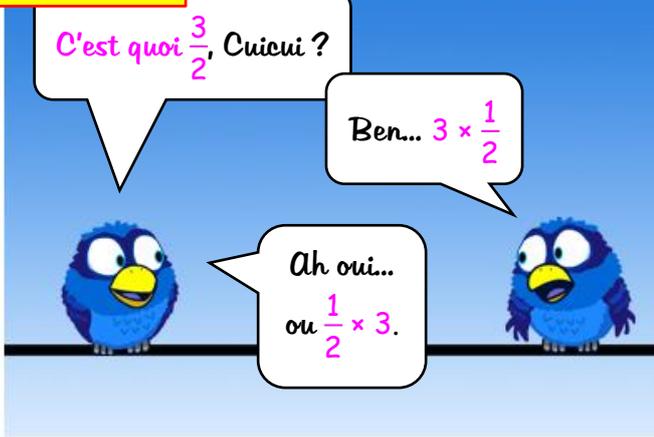
Idem pour les pommes
de terre ?

(**) Pareil, de même.

Alors, quelle proportion de légumes
me reste-t-il par rapport à mon
potager pour faire ma soupe, mon
Birdinou ?

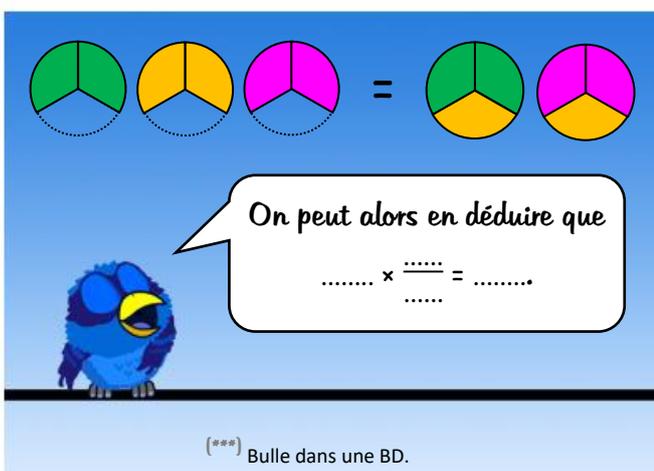
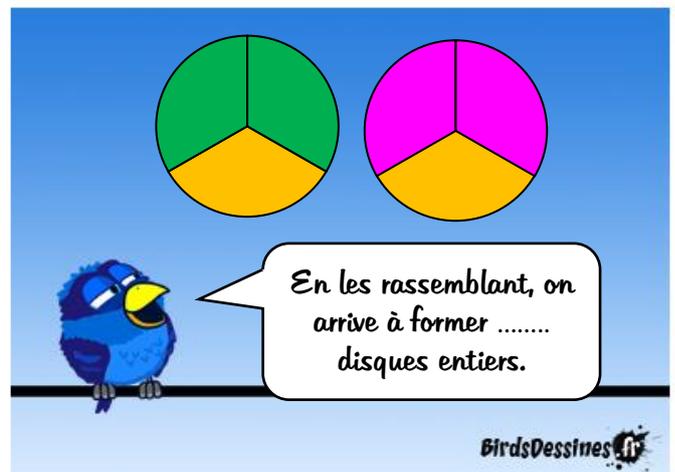
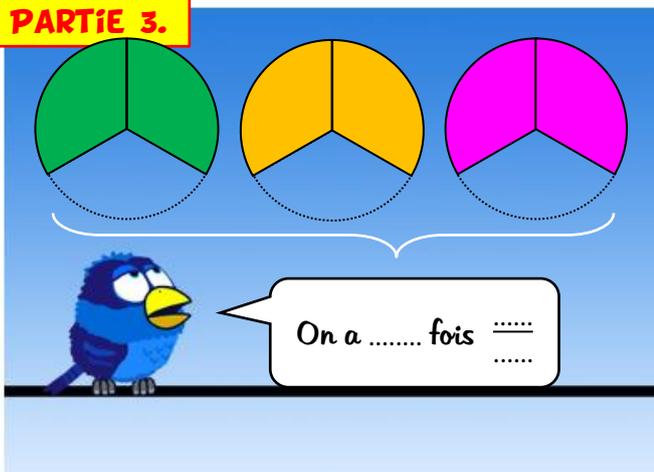
Quelle tristesse !!!

PARTIE 2.



Après avoir relu le raisonnement de Birdy et Cuicui dans la partie 2, écris, sur ton cahier, un dialogue pour expliquer que la fraction $\frac{5}{4}$ est un quotient.

PARTIE 3.



Pour aider Birdy, complète tout d'abord les trois phylactères^(***) précédents en les recopiant sur ton cahier.

Puis en observant le résultat du dernier phylactère et la position des nombres, recopie et complète les égalités suivantes de la même manière :

$$4 \times \frac{\dots}{4} = 9 \quad 12 \times \frac{3}{\dots} = 3 \quad 5 \times \frac{\dots}{\dots} = 7$$

$$8 \times \frac{\dots}{\dots} = 11 \quad \text{œil} \times \frac{\dots}{\dots} = \heartsuit$$

(***) Bulle dans une BD.

N'oublie pas de : - faire ce qui est demandé et répondre aux questions dans les **3 PARTIES** ;

- compléter, coller et apprendre la section correspondante.

(sur le site : [Section 3: I 1°](#) et 2°)